

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU 16 mars 2012**

**Objet : Raccordement en THD, à titre expérimental pour l'année 2012, des entreprises situées dans les ZA de l'Agglo de Brive**

L'an deux mille douze, le seize mars à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le sept mars, se réunit en session ordinaire, salle Diamant, à Ester Technopole à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

*En exercice : 15*

*Présents : 10*

*Votants : 10 Pour*

*Sont présents :*

Mr Alain LAGARDE  
Mme Ghislaine JEANNOT PAGES  
Mr Bernard BROUILLE  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE  
Mr Jacques DESCARGUES  
Mr Didier BARDET  
Mr Olivier DUCOURTIEUX  
Mr Arnaud BOULESTEIX  
Mr Eric CORREIA  
Mr Bernard JAUVION (suppléant de Mr Jaulin)

Conseiller Régional du Limousin  
Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin  
Vice Président du Conseil Général Haute Vienne  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice Président du Conseil Général de la Creuse  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury  
Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

*Sont excusés :*

Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)  
Mr Pierre LEFORT (et son suppléant)  
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)  
Mr Bernard COMBES (et son suppléant)  
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)

Conseiller Régional du Limousin  
Conseiller Général de la Haute Vienne  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse

---

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Dans le cadre du projet DORSAL, des zones d'activités ont été rendues raccordées (présence du réseau en limite de zone) ou raccordables (présence du réseau à moins de 1000m) à la fibre optique.

Le raccordement Très Haut Débit des entreprises situées à l'intérieur des zones d'activités nécessite des travaux complémentaires de génie civil pouvant représenter un coût important pour l'utilisateur final.

La Région Limousin, le Département de la Corrèze et l'Agglomération de Brive ont saisi DORSAL pour mettre en place un dispositif expérimental afin de raccorder en très haut débit les zones d'activités du territoire de l'Agglomération de Brive.

Ce dispositif innovant et reproductible sur d'autres territoires en Limousin s'inscrit dans une logique de développement et de modernisation du tissu économique en augmentant la capillarité du réseau DORSAL jusqu'en limite de propriété des parcelles.

L'intervention est restreinte au domaine public.

Lorsqu'une entreprise située sur une zone d'activités demande son raccordement Très Haut Débit via une offre du catalogue de service d'Axione Limousin, et si cette demande est compatible avec certains critères d'éligibilité, les travaux de raccordement seront réalisés, en prévoyant les adductions nécessaires permettant les raccordements futurs des parcelles situées sur le tracé.

Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage DORSAL dans le cadre de son marché de travaux en cours. Les biens construits seront remis en affermage au délégataire, Axione Limousin, après réception des travaux.

Cette expérimentation sera restreinte au territoire de l'Agglo de Brive sur l'année 2012, mais elle réunit les conditions de reproductibilité technico-financières propres au contexte régional.

A la fin de la période d'expérimentation, la généralisation au territoire de la région sera étudiée dans le cadre des mesures d'application du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) du Limousin.



N° 290

En accord avec la Région Limousin, le Conseil Général de la Corrèze et la Communauté d'Agglomération de Brive, le plan de financement suivant est proposé :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
FEDER	133 333 €	40%
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	100 000 €	30%
REGION LIMOUSIN	50 000 €	15%
CONSEIL GENERAL CORREZE	50 000 €	15%
<b>TOTAL de l'opération</b>	<b>333 333 €</b>	<b>100%</b>

*Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical votent, à l'unanimité, le plan de financement relatif au raccordement en Très Haut Débit, à titre expérimental pour l'année 2012, des entreprises situées dans les ZA de l'Agglo de Brive, tel que proposé en séance et donnent autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes et signer tout acte s'y rapportant.*

Fait à Limoges, le 16 mars 2012

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

